

Thifensulfuron Methyl 50 SG Herbicide

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000036149

Cette FDS est conforme aux normes et aux réglementations de la Canada et ne correspond peut-être pas aux réglementations dans un autre pays.

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : Thifensulfuron Methyl 50 SG Herbicide
Nom commercial/Synonyme : DPX-M6316 50SG
B11646126
THIFENSULFURON METHYL: Methyl 3-[[[(4-methoxy-6-methyl-1,3,5- triazin-2-yl)amino]carbonyl]amino] sulfonyl]-2-thiophenecarboxylate
C11224244 - HARMONY 50SX (M)

Numéro de la FDS : 130000036149

Utilisation du Produit : Herbicide
Fabricant : FMC Corporation
2929 Walnut Street
Philadelphia, PA 19104
(215) 299-6000 ((Informations générales)
msdsinfo@fmc.com (courrier électronique - informations générales)

Urgences médicales : 1 800 331-3148 (Groupe ProPharma - États-Unis et Canada)
1 651 / 632-6793 (Groupe ProPharma - Tous les autres pays - Collecter)
En cas de fuite, d'incendie, de déversement ou d'accident, appelez:
1 800/424 9300 (CHEMTREC - États-Unis)
1 703 741-5970 (CHEMTREC - International)
1 703/527 3887 (CHEMTREC - Alternate)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Effets potentiels sur la santé

Peau

Thifensulfuron méthyle : Peut provoquer une irritation de la peau.
Peut provoquer: Irritation avec sensation de gêne ou douleur, rougeur ou éruption, démangeaisons ou enflure.

Yeux

Thifensulfuron méthyle : Peut provoquer une irritation des yeux.
Peut provoquer: Larmolement, rougeur, ou gêne.

Inhalation

Thifensulfuron méthyle : Peut provoquer: Irritation respiratoire, Sensation de gêne, Toux.

Cancérogénicité

Thifensulfuron Methyl 50 SG Herbicide

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000036149

Aucun des composants de ce produit, présents à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %, n'est répertorié comme un agent carcinogène par le CIRC, le NTP, ou l'OSHA.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composant	No.-CAS	Concentration
Thifensulfuron méthyle	79277-27-3	50 %
Other Ingredients		50 %

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- Contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Rincer la peau immédiatement à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour des conseils pour le traitement.
- Contact avec les yeux : Aucune intervention spécifique n'est indiquée car il y a peu de chances que le composé soit dangereux. Consulter un médecin si nécessaire.
- Inhalation : Aucune intervention spécifique n'est indiquée car il y a peu de chances que le composé soit dangereux. Consulter un médecin si nécessaire.
- Ingestion : Aucune intervention spécifique n'est indiquée car il y a peu de chances que le composé soit dangereux. Consulter un médecin si nécessaire.
- Conseils généraux : Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Avoir sous la main le contenant ou l'étiquette du produit lors d'un appel à un centre antipoison ou à un médecin ou lors du transport en vue d'obtenir des soins.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Propriétés Inflammables
Point d'éclair : Non applicable

Thifensulfuron Methyl 50 SG Herbicide

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000036149

Limite d'explosivité, inférieure/
limite d'inflammabilité
inférieure : 0.1 - 0.25 g/l

Risque d'Incendie et
d'Explosion : Dans des conditions sévères d'empoussièrage, cette matière peut former des mélanges explosifs à l'air.

Moyens d'extinction
appropriés : Eau pulvérisée, Poudre chimique sèche, Mousse, Dioxyde de carbone (CO2)

Moyens d'extinction
inappropriés : Jet d'eau à grand débit, (risque de contamination)

Techniques spéciales en cas
d'incendie : Porter une combinaison de protection complète et un appareil de protection respiratoire autonome.
(pour les petits feux) Si l'endroit est fortement exposé au feu et si les conditions le permettent, laisser brûler car l'eau peut accroître la pollution de l'environnement. Pulvériser de l'eau pour refroidir les récipients / réservoirs. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

NOTE: Relire les sections MESURES DE LUTTE CONTRE LE FEU et MANIPULATION (PERSONNEL) appropriée avant d'entreprendre le nettoyage. Utiliser UN ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNEL approprié pour le nettoyage.

Précautions individuelles : Evacuer le personnel, ventiler la zone au maximum, utiliser un appareil respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Nettoyage du Déversement : Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination. En cas de déversements ou de fuites mineurs, suivre toutes les précautions indiquées sur l'étiquette et nettoyer immédiatement les Faire particulièrement attention à éviter la contamination de l'équipement et de l'installation pendant les procédures de nettoyage et d'élimination des déchets.

Mesures en cas de
Déversement Accidentel : Empêcher la matière de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou les zones en contrebas.
Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Eliminer le produit conformément à la réglementation

Thifensulfuron Methyl 50 SG Herbicide

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000036149

locale en vigueur.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Manipulation (Personnel) : Se laver les mains à fond avec du savon et de l'eau après manipulation et avant de manger, boire, mâcher du "chewing gum" ou d'utiliser du tabac. Enlever immédiatement les vêtements/EPI si de la matière pénètre à l'intérieur. Se laver à fond et mettre des vêtements propres. Retirer l'équipement de protection personnelle immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de la enlever. Se laver à fond dès que possible et enfiler des vêtements propres.
- Stockage : Ne pas contaminer l'eau, les autres pesticides, les fertilisants, la nourriture et l'alimentation pour le bétail en stocks. Conserver dans le conteneur d'origine. Stocker dans un endroit frais, sec. Conserver hors de la portée des enfants.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

- Mesures d'ordre technique : Lorsque les personnes qui manipulent ce produit utilisent des systèmes fermés, des cabines fermées ou des aéroplanes d'une façon satisfaisant aux exigences de la Worker Protection Standard (WPS) visant les pesticides agricoles [40 CFR, partie 170, section 170.240 (d) (4-6)], les exigences de l'équipement de protection individuelle peuvent être réduites ou modifiées, tel qu'il est décrit dans les normes WPS.
IMPORTANT: Lorsqu'un EPI réduit est porté parce qu'on utilise un système fermé, on doit fournir aux manipulateurs tout l'EPI spécifié dans "Applicateurs et Autres Manipulateurs" et avoir un tel EPI immédiatement disponible pour une utilisation en cas d'urgence, tel qu' un déversement ou une panne de l'équipement.

Équipement de protection individuelle

- Protection de la peau et du corps : Les applicateurs et autres manipulateurs doivent porter:
Chemise à longues manches et pantalons longs.
Gants résistants aux produits chimiques faits de n'importe quelle matière imperméable
Chaussures et chaussettes
L' EPI exigé pour une entrée anticipée dans des zones traitées qui est autorisé selon la "Norme pour la Protection des Travailleurs" et qui comprend le contact avec tout ce qui a été traité, tel que plantes, sols, ou eau, est:
Combinaison
Gants résistants aux produits chimiques faits de n'importe quelle matière imperméable

Thifensulfuron Methyl 50 SG Herbicide

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000036149

Chaussures et chaussettes

Mesures de protection : Suivre le mode d'emploi du fabricant pour le nettoyage/l'entretien de l'ÉPP. S'il n'existe aucune directive pour les articles lavables, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'ÉPP séparément de toute autre lessive.

Directives au sujet de l'exposition
Valeurs limites d'exposition

Non établi.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme : granulés
Couleur : brun clair
Odeur : légère
pH : 8.7 - 9.7
Point/intervalle de fusion : env. 182 °C (360 °F)
Masse volumique apparente : Tassés
Hydrosolubilité : soluble

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable à températures et conditions de stockage normales.
Conditions à éviter : Aucune raisonnablement prévisible.
Incompatibilité : Pas de matières à signaler spécialement.
Réactions dangereuses : Une polymérisation ne va pas se produire.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Thifensulfuron Methyl 50 SG Herbicide

Inhalation 4 h CL50 : > 5.3 mg/l , Rat
Dermale DL50 : > 5,000 mg/kg , Lapin
Oral(e) DL50 : > 5,000 mg/kg , Rat
Irritation de la peau : Pas d'irritation de la peau, Lapin

Thifensulfuron Methyl 50 SG Herbicide

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000036149

- Irritation des yeux : Pas d'irritation des yeux, Lapin
- Sensibilisation : Dans les tests sur les animaux, n'a pas provoqué de sensibilisation par contact avec la peau., Cochon d'Inde

Thifensulfuron méthyle

- Toxicité à dose répétée : Les effets suivants apparaissent pour des niveaux d'exposition qui dépassent significativement ceux auxquels on peut s'attendre lorsque les conditions d'utilisation sont conformes à l'étiquetage.

Oral - nourriture
espèces multiples

Gain de poids du corps réduit

- Cancérogénicité : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.
- Mutagénicité : Des tests sur des cultures de cellules bactériennes ou mammaliennes n'ont révélé aucun effet mutagène.
Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène.
- Toxicité pour la reproduction : Pas toxique pour la reproduction
Des tests sur les animaux n'ont montré aucun effet toxique sur la reproduction.
- Tératogénicité : Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.
Les tests sur les animaux ont montré des effets sur le développement embryon-foetus à des niveaux égaux ou supérieurs à ceux provoquant une toxicité maternelle.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité aquatique

Thifensulfuron Methyl 50 SG Herbicide

- 96 h CL50 : Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) > 120 mg/l
- 14 jr CE50 : Lemna gibba(lentille d'eau bossue) 0.00130 mg/l
- 48 h CE50 : Daphnia magna (Grande daphnie) > 120 mg/l

Thifensulfuron Methyl 50 SG Herbicide

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000036149

Thifensulfuron méthyle 28 jr	:	NOEC Americamysis bahia (crevette de Mysid) 7.93 mg/l
Information écologique supplémentaire	:	Risques pour l'environnement : Ne pas appliquer directement dans l'eau, ni dans des zones où se trouvent des eaux de surfaces, ni dans des zones à niveau d'eau variable au-dessous de la valeur moyenne des marques correspondant aux niveaux supérieurs. Ne pas contaminer l'eau lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des eaux de lavage ou de rinçage. Ne pas appliquer là où/lorsque les conditions favorisent le ruissellement.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Élimination des Déchets : Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux lors de l'élimination. Les déchets provenant de l'utilisation de ce produit doivent être éliminés sur le site ou dans une installation d'élimination des déchets autorisée.

Élimination du conteneur: : Remplissage et élimination des contenants :
Se référer aux instructions données par l'étiquette du produit.

En cas de déversement majeur, d'incendie ou d'autre urgence, appeler au 1-800-441-3637, 24 heures sur 24.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IATA_C	Numéro ONU	:	3077
	Nom d'expédition des Nations unies	:	Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (Thifensulfuron méthyle)
	Classe	:	9
	Groupe d'emballage	:	III
	No. Etiquetage	:	9MI
IMDG	Numéro ONU	:	3077
	Nom d'expédition des Nations unies	:	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Thifensulfuron méthyle)
	Classe	:	9
	Groupe d'emballage	:	III
	No. Etiquetage	:	9

Thifensulfuron Methyl 50 SG Herbicide

Version 1.0

Date de révision 03/01/2018

Réf. 130000036149

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

No. Homologation PCP : 28809
Remarques : Ce produit est régi par la Loi sur les produits antiparasitaires; il n'est pas réglementé selon le SIMDUT.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de préparation de MSDS : 03/01/2018

™ Marque de commerce de FMC Corporation ou d'une société affiliée

® Marque déposée de FMC Corporation ou d'une société affiliée

Avis de non-responsabilité

FMC Corporation factotum estime que les informations et recommandations contenues dans les présentes (y compris les données et les énoncés) sont exactes à la date des présentes. AUCUNE GARANTIE D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, EST FAITE CONCERNANT LES INFORMATIONS DONNÉES ICI. L'information fournie ici concerne seulement le produit indiqué et peut ne pas être applicable lorsque le produit est utilisé en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Utilisation d'un produit de esta est régie par la US Environmental Protection Agency (EPA). Ce est une violation de la loi fédérale pour utiliser ce produit d'une manière incompatible avec son étiquetage. En outre, puisque les conditions et méthodes d'utilisation sont hors du contrôle de FMC Corporation, FMC Société nie expressément toute responsabilité concernant les résultats obtenus d'ou utiliser les produits ou la fiabilité de cette information.

Les changements significatifs par rapport à la version précédente sont signalés avec une double barre.